

**Tableau 5.14 Synthèse des impacts et des mesures d'atténuation - milieu visuel**

Composante du milieu affectée	Numéro d'impact	Impact	Type	Intensité	Étendue	Durée	Importance absolue de l'impact	Valeur relative de la composante	Importance relative de l'impact	Mesure d'atténuation	Impact résiduel
<b>Unités de paysage de parc</b>											
Unité PA1	V1	▪ Perte d'un élément d'intérêt visuel (pont de Terrebonne) à l'arrière-plan du champ visuel des observateurs du parc Vitré, du parc de la Pointe de l'île et de ceux circulant sur le barrage	Négatif	Faible	Locale	Longue	Moyenne	Moyenne	Moyenne	▪ Concevoir le nouveau pont de façon à ce qu'il représente un intérêt architectural	Faible
Unité PA2	V2	▪ Perte d'un élément d'intérêt visuel (pont de Terrebonne) à l'avant-plan du champ visuel des utilisateurs du parc Majeau	Négatif	Forte	Locale	Longue	Forte	Forte	Forte	▪ Concevoir le nouveau pont de façon à ce qu'il représente un intérêt architectural	Faible
	V3	▪ Modifications des composantes paysagères du secteur est du parc (modifications topographiques) par la relocalisation de la route 125 et de l'accès au nouveau pont	Négatif	Forte	Locale	Longue	Forte	Forte	Forte	▪ Stabilisation des berges, réaménagement des sentiers piétons, engazonnement des superficies des terrains touchés par les travaux et relocalisation des bancs	Non Significatif
Unité PA3	V4	▪ Perte d'un élément d'intérêt visuel (pont de Terrebonne) à l'arrière-plan du champ visuel des observateurs du parc Saint-Donat	Négatif	Faible	Locale	Longue	Moyenne	Faible	Faible	▪ Concevoir le nouveau pont de façon à ce qu'il représente un intérêt architectural	Non significatif
<b>Unité de paysage urbain</b>											
Unité UR	V5	▪ Perte d'un élément d'intérêt visuel (pont de Terrebonne) à l'avant-plan ou au plan intermédiaire du champ visuel des résidents riverains à la rivière des Mille-Îles	Négatif	Forte	Locale	Longue	Forte	Forte	Forte	▪ Concevoir le nouveau pont de façon à ce qu'il représente un intérêt architectural	Faible
	V6	▪ Modifications des composantes paysagères du terrain vacant localisé à l'est du pont de Terrebonne (déboisement et modifications topographiques) par la relocalisation de la route 125 et de l'accès au nouveau pont	Négatif	Forte	Ponctuelle	Longue	Forte	Faible	Moyenne	▪ Conservation du maximum de végétation existante ▪ Stabilisation des berges ▪ Restauration et engazonnement des superficies des terrains touchés par les travaux ▪ Réalisation d'un écran végétal composé majoritairement de conifères en bordure est de la route	Non significatif
	V7	▪ Modifications des composantes paysagères des propriétés localisées au 627 rue du Pont et au 29 rue Chapeleau par la relocalisation de la route 125 et de l'accès au nouveau pont	Négatif	Faible	Ponctuelle	Longue	Faible	Forte	Moyenne	▪ Conservation de la végétation existante ▪ Restauration et engazonnement des superficies des terrains touchés par les travaux	Non significatif
<b>Unité de paysage résidentiel</b>											
Unité RE1	V8	▪ Perte d'un élément d'intérêt visuel (pont de Terrebonne) à l'arrière-plan du champ visuel des résidents riverains à la rivière des Mille-Îles	Négatif	Faible	Locale	Longue	Moyenne	Moyenne	Moyenne	▪ Concevoir le nouveau pont de façon à ce qu'il représente un intérêt architectural	Faible
<b>Unité de paysage rural</b>											
Unité RU	V9	▪ Perte d'un élément d'intérêt visuel (pont de Terrebonne) à l'avant-plan du champ visuel des résidents riverains à la rivière des Mille-Îles localisés en bordure nord du boulevard des Mille-Îles et des quelques résidents localisés au sud du boulevard des Mille-Îles	Négatif	Forte	Locale	Longue	Forte	Forte	Forte	▪ Concevoir le nouveau pont de façon à ce qu'il représente un intérêt architectural	Faible
	V10	▪ Perte d'un élément d'intérêt visuel (pont de Terrebonne) au plan intermédiaire du champ visuel des automobilistes circulant sur le boulevard des Mille-Îles	Négatif	Faible	Ponctuelle	Longue	Moyenne	Moyenne	Moyenne	▪ Concevoir le nouveau pont de façon à ce qu'il représente un intérêt architectural	Faible
	V11	▪ Modifications des composantes paysagères de la propriété localisée au 6577 boulevard des Mille-Îles (perte de superficie de la cour latérale et déboisement) par la relocalisation de la route 125 et de l'accès au nouveau pont	Négatif	Forte	Ponctuelle	Longue	Moyenne	Forte	Forte	▪ Conservation du maximum de végétation existante ▪ Restauration et engazonnement des superficies des terrains touchés par les travaux ▪ Stabilisation des berges	Forte
	V12	▪ Modifications des composantes paysagères du terrain vacant localisé à l'ouest du pont de Terrebonne (modifications topographiques) par la relocalisation de la route 125 et de l'accès au nouveau pont	Négatif	Faible	Ponctuelle	Longue	Faible	Faible	Faible	▪ Stabilisation des berges ▪ Restauration et engazonnement des superficies des terrains touchés par les travaux	Non significatif
<b>Route 125</b>											
Route 125	V13	▪ Modification du champ visuel des automobilistes circulant sur la route 125	Négatif	Faible	Locale	Longue	Moyenne	Moyenne	Moyenne	▪ Concevoir le nouveau pont de façon à ce qu'il représente un intérêt architectural ▪ Réalisation d'un aménagement paysager de part et d'autre de la route 125	Faible